

PALAIS DE JUSTICE DE ROUEN

Valeur : 0,85 F

Couleurs : bleu vert, bistre, vert foncé

50 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce
par Jacques GAUTHIER

Format horizontal 36 x 22
(dentelé 13)

VENTE

anticipée, le 25 janvier 1975 à ROUEN ;

générale, le 27 janvier 1975.

Avant la dernière guerre, le Palais de Justice laissait au visiteur même pressé, le souvenir du monument le plus éblouissant de Rouen. Ciselé comme une châsse, il avait gardé, sans s'alourdir des colonnes et des frontons conventionnels, sa destination originelle dans un décor prestigieux.

Le noyau primitif fut constitué par une vaste et simple salle de réunion, pour la bourgeoisie commerçante, et pour la Cour Royale de l'Échiquier. Louis XII ayant trouvé le projet insuffisant, le Parloir aux Bourgeois se vit doté d'un bâtiment en retour, le Palais Royal, que l'on voit sur le timbre, avec son élégante tour centrale, ses croisées à meneaux, et le foisonnement de ses statues et de ses pinacles.

L'équilibre fut un temps rompu par une seconde aile, dans le goût classique; mais la ferveur romantique la rebâtit dans un style flamboyant « enrichi ». C'est ainsi que, depuis des générations, malgré des étages de hauteurs différentes, et des corniches d'un luxe inégal, attestant des âges divers, une saisissante impression d'unité s'impose, au seuil de cette cour que dégagea alors une grille minutieusement ouvragée.

La « Ville-Musée » fut cruellement éprouvée en 1944. André Maurois, revenant peu après sur les traces de sa jeunesse, s'apitoiait sur « le Palais de Justice lugubre, avec ses salles incendiées, sa façade ravagée par les bombes, et ses pathétiques personnages montant au sommet des grilles et des colonnes, dans un ciel vide ».

Les Rouennais se serrent toujours courageusement autour de leur joyau d'art; mais si les extérieurs sont presque restaurés, il reste encore beaucoup à faire à l'intérieur de tout l'édifice.

Des prouesses techniques ont rendu à la Salle des Procureurs la voûte lambrissée sous laquelle plaideait gauchement le futur auteur du *Cid*; mais dans l'ancienne Grand-Chambre du Parlement, le retour de la Cour d'Assises dépend de la fin du débat entre partisans de la modernisation et ceux de la reconstitution du fameux plafond à caissons dorés qui, avant tant de touristes, émerveilla François I^e, Catherine de Médicis et Louis XIII.

Le public ne peut qu'entourer d'une sympathie un peu anxieuse les réflexions et les scrupules, les efforts et les habiletés d'une population qui a la responsabilité et la fierté d'un tel patrimoine artistique.

